REPUBLIQUE DU BURUNDI



Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

MAECD-MAGAZINE

N°143 du 16 septembre 2021

Le Chef de l'Etat reçoit l'Ambassadeur de l'Italie au Burundi



e mercredi 15 septembre 2021, le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience, au Palais Présidentiel de Gitega, Monsieur Massimiliano MAZZANTI, Ambassadeur de la République d'Italie au Burundi avec résidence à Kampala, en Ouganda

Les échanges entre ces deux personnalités ont porté essentiellement sur le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. Le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a brossé la situation du pays dans plusieurs domaines et les grandes préoccupations de l'Etat responsable et laborieux pour relever économiquement le Burundi. Il a remercié l'Italie pour son appui multiforme aux projets et programmes du gouvernement burundais, surtout dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage.

A son tour, Ambassadeur Massimiliano MAZZANTI a indiqué que l'Italie s'est engagée à appuyer le Burundi surtout

dans le développement des secteurs agricole, énergétique et sanitaire, Dans le domaine de l'agriculture, il a fait savoir qu'un accent particulier sera mis surtout sur la filière de la tomate où l'Italie va débloquer 1.700.000 Euro pour développer ce domaine. En ce qui est du domaine de l'énergie, l'Italie s'est engagée à appuyer le Burundi dans l'électrification à travers l'énergie solaire où des entreprises italiennes viendront s'implanter au Burundi afin de pouvoir soutenir ce secteur important pour le développement d'un pays. Au cours de cette audience, l'Ambassadeur de l'Italie au Burundi a également fait savoir que son pays encourage le Burundi pour des progrès remarquables qui ont été faits dans plusieurs domaines surtout en ce qui concerne la promotion d'un Etat démocratique, la protection des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et les malversations économiques et surtout l'état d'avancement de la normalisation des relations du Burundi avec l'Union Européenne qui enregistre déjà des avancées significatives dans plusieurs domaines.(www.presidence.gov.bi)

Dans ce numéro:

Le Chef de l'Etat reçoit l'Ambassadeur de l'Italie au Burundi

Le Chef de l'Etat met en garde les fonctionnaires qui n'exécutent pas convenablement les missions leur confiées

Le Chef de l'Etat félicite les corps de défense nationale pour le pas franchi en matière de protection de l'environnement

Musigati : Inauguration du premier hôpital communal par le Chef de l'État

Assemblée Nationale : Adoption du projet de loi sur la réglementation des migrations au Burundi

Le Premier Ministre reçoit en audience l'Ambassadeur du Nigéria au Burundi

Inauguration officielle du consulat honoraire d'Italie au Burundi

page

1

2

2

3

4

5

5

Le Chef de l'Etat met en garde les fonctionnaires qui n'exécutent pas convenablement les missions leur confiées



e lundi 13 septembre, le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a libéré 10 personnes convalescentes du Centre Neuropsychiatrique de Kamenge et de l'Hôpital

Prince Régent Charles, en réglant les factures impayées de plus de 9 millions de francs Burundais, représentant 50% des salaires des huit Hauts Cadres suspendus pour non respect des horaires de travail.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le Père de la Nation Son Excellence Evariste Ndayishimiye a fait savoir que cette somme a été retenue sur les salaires des fonctionnaires sanctionnés par une mise à pied de 15 jours.

Le Numéro Un Burundais Son Excellence Evariste Ndayishimiye en a profité pour faire un clin d'œil et mettre en garde d'autres fonctionnaires de l'Etat qui n'exécutent pas convenablement les missions leur confiées. (www.presidence.gov.bi)

Le Chef de l'Etat félicite les corps de défense nationale pour le pas franchi en matière de protection de l'environnement



lors qu'il procédait à l'inauguration, ce lundi 13 septembre 2021, d'une usine de fabrication de briquettes sèches construite au Camp Muzinda en Commune Rugazi de la Province Bubanza, le Président de la République et Commandant en Chef des Corps de Défense et de Sécurité, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a félicité les Forces de Défense Nationale du Burundi pour ce projet initié qui contribue à la protection de l'environnement.

Selon le Chef d'Etat Major Général de la Force de Défense Nationale du Burundi, le Général Prime Niyongabo, l'armée burundaise se dote déjà de 5 machines de production des briquettes dans 3 camps militaires dont 2 à Muzinda, 2 à Gitega et une autre à Nyanza-Lac, ce

qui contribue énormément dans la sauvegarde de l'environnement, surtout que ces briquettes proviennent uniquement des restes du riz, du café et de la sciure de bois.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a appelé les autres secteurs à emboîter le pas à l'armée burundaise pour appuyer le programme national de protection de l'environnement dénommé Ewe Burundi Urambaye ».

Saluant les efforts de la FDNB dans le développement du pays, le Président de la République encourage la Force de Défense Nationale du Burundi à continuer à apporter son appui dans le développement du pays en initiant surtout des grandes entreprises de production. Son Excellence Evariste Ndayishimiye promet que le gouvernement burundais ne ménagera aucun effort pour soutenir des projets de développement conçus par l'armée burundaise pour accompagner l'Etat dans son combat contre la pauvreté.

Le commandant en chef des corps de défense et de sécurité a promis à cet effet qu'une unité de développement au sein de la FDNB (Génie Militaire de Développement) va voir le jour, ce qui permettra aux militaires burundais d'acquérir des capacités de développement de leur nation. Après Muzinda, le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye a également inauguré deux blocs en extension du Centre de Santé Karwema en commune Gihanga. Il a enfin inauguré l'hôpital Communal de Gihanga, ce qui témoigne de la détermination du Gouvernement du Burundi de doter chaque commune d'au moins un Hôpital.

(www.presidence.gov.bi)

Musigati : Inauguration du premier hôpital communal par le Chef de l'État



e Chef de l'Etat SE Evariste Ndayishimiye a inauguré, samedi le 11 septembre 2021, l'hôpital communal de Musigati en province Bubanza. C'est le premier hôpital à être inauguré dans le cadre du programme de transformation des centres de santé en hôpitaux communaux.

Le Directeur Général de l'Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (OBUHA) a expliqué au Chef de l'État que sur le premier lot de 37 hôpitaux communaux, 35 sont déjà achevés. Avec la transformation du centre de santé de Musigati en hôpital communal, l'OBUHA a ajouté deux nouveaux blocs, un bloc pédiatrie et un bloc d'hospitalisation des adultes.

Le Ministère en charge de la Santé Publique y a affecté deux médecins supplémentaires, natifs de la commune, avec un lot de médicaments et matériel médical. Avec la transformation du Centre de Santé de Mabayi en hôpital communal, l'OBUHA a ajouté deux nouveaux bloc, un bloc pédiatrie et un bloc d'hospitalisation des adultes.

A l'occasion de l'inauguration de l'hôpital communal de Musigati, la Première Dame SE Angeline Ndayishimiye a offert des cadeaux aux mères qui venaient d'accoucher.

Après l'inauguration de l'hôpital communal de Musigati, le Chef de l'État a adressé un message de félicitation à la population de cette commune pour cette infrastructure dotée d'équipements médicaux d'une valeur de 400 millions de francs burundais. Il a demandé au personnel de gérer ce matériel en bon

père de famille et de fournir des soins de santé de qualité à la population sans jamais menacer de faire des grèves. Le Président de la République a appelé la population à se protéger contre les maladies en respectant les règles d'hygiène.

Il a déclaré qu'il est le leader du développement. Dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté SE Evariste Ndayishimiye a dit qu'il faut mettre en place un leadership engagé à servir le peuple, non corrompu. Il faut promouvoir la bonne gouvernance, l'éducation et la bonne santé de la population, combattre la paresse et mobiliser toute la population au travail. Le Chef de l'Etat a affirmé que le Burundi dispose de tous les atouts pour sortir de la pauvreté. Il a expliqué que le Burundi a un sous sol riche en minerais, de l'eau en abondance, une terre fertile et un peuple burundais est intelligences. "Il faut seulement que chacun se mette au travail", a insisté le Chef de l'Etat.

Pour lutter contre le chômage, le Chef de l'Etat a révélé que le gouvernement a mis un accent particulier sur la formation technique. C'est ainsi qu'un centre de formation est en cours de construction en province Karusi. C'est là que les jeunes pourront acquérir des compétences professionnelles variées qui leur permettront d'être compétitifs sur le marché du travail ou de créer leurs propres emplois.

Dans son message à l'occasion de l'inauguration de l'hôpital de Musigati, le Chef de l'État s'est insurgé contre les malversations qui ont caractérisé la construction du barrage hydroélectrique de Mpanda, dont les travaux se sont arrêtés alors que l'État avait déjà dépensé 50 milliards de FBu et du barrage hydro agricole de Kajeke dont les travaux ont été mal exécutés.

Pour le Chef de l'Etat, l'argent dépensé pour ces deux infrastructures doit être recouvré et reversé au trésor public. Pour le Président de la République SE Evariste Ndayishimiye, les corrompus, les paresseux et les voleurs des fonds publics n'ont plus de place dans la société burundaise. (www.rtnb.bi)

La Première Dame du Pays reçoit en audience l'ambassadeur de l'Italie au Burundi



a Première Dame du pays et Présidente de la Fondation bonne action Umugiraneza SE Angélique Ndayishimiye a reçu en audience au siège de la Fondation se trouvant dans la commune de Giheta en province de Gitega, l'Ambassadeur de l'Italie au Burundi avec résidence à Kampala Massmilliono Mazzanti.

Après l'audience, la Première Dame du pays a indiqué que l'Ambassadeur de l' Italie au Burundi venait l' informer que l'aide de matériel médical moderne destiné au centre Urumuri de Gitega (qui traite les femme souffrant de fistules obstétricales) et la Polyclinique

de la Fondation bonne action Umugiraneza, promise lors de la visite de la Première Dame en Italie à Milan, est déjà disponible à la Pharmacie ALCHEM.

La Première Dame du Pays et Présidente de la Fondation bonne action Umugiraneza, a exprimé son vif remerciement à l'endroit du gouvernement italien pour son soutien, particulièrement envers la Fondation Bonne Action Umugiraneza.

Pour l'Ambassadeur de l'Italie au Burundi Massmiliano Mazzanti, cette audience s'inscrivait dans le cadre d'ouvrir le dialogue avec la Première Dame du pays en ce qui concerne le futur du Burundi. Il a signalé que l'Italie est en train de tout mettre en œuvre en vue d'améliorer et renforcer les bonnes relations bilatérales qui existent depuis longtemps entre les deux pays.

En marge de l'audience, la Première Dame du Pays et l'Ambassadeur d'Italie au Burundi ont effectué une visite guidée dans les bâtiments de la polyclinique en construction de la Fondation Bonne Action Umugiraneza qui se trouve à Giheta en province Gitega. La Première Dame a signalé que la polyclinique s'occupera entre autres de la prise en charge des couples infertiles. (www.rtnb.bi)

Assemblée Nationale : Adoption du projet de loi sur la réglementation des migrations au Burundi



'Assemblée Nationale a adopté lundi le 13 septembre 2021 le projet de loi portant réglementation des migrations au Burundi. C'est le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique qui a exposé les motifs de cette nouvelle loi. Selon le Ministre CPC Gervais Ndirakobuca, la législation sur les migrations date de la promulgation du décret-loi N°1/007 du 20 mars 1989 portant réglementation de l'accès, du séjour, de l'établissement des étrangers sur le territoire du Burundi et de leur éloignement.

Ce secteur est aussi régi par la loi N°1/32 du 13/11/2008 sur l'asile et la protection des réfugiés et des apatrides. Trente ans après, ce décret- loi a besoin d'être adapté car depuis cette période, plusieurs phénomènes sociaux et diverses réglementations en la matière sont apparus au Burundi et ailleurs notamment la ratification du Traité d'adhésion du Burundi à la Communauté Est Africaine.

Étant membre de la Communauté Est Africaine, et ayant ratifié le Traité et les protocoles qui régissent cette communauté, il y a obligation pour le Burundi d'harmoniser les lois régissant les services des migrations dans les pays membres, a dit le Ministre CPC Gervais Ndirakobuca. La mondialisation ayant gagné tous les pays, la nature des mouvements transfrontaliers des personnes et des biens a fortement changé. Les documents de voyage ont été numérisés. La criminalité transnationale, y compris le terrorisme et la cybercriminalité ont pris des évolutions inquiétantes.

Les deux textes étaient en vigueur alors qu'ils légifèrent sur un même domaine ; les étrangers, les réfugiés et les apatrides. Il faut aussi signaler qu'ils sont tous muets sur la question de l'émigration. La réglementation des mouvements des personnes ne doit plus considérer les entrées uniquement. Elle doit s'étendre aussi sur les nationaux qui voyagent à l'extérieur du pays, aux questions de sécurité et à la mise en œuvre des conventions communautaires comme celle de l'EAC.

A la question des burundais vivant à l'étranger qui éprouvent des difficultés après l'expiration de leurs

passeports, le Ministre a répondu qu'ils doivent faire cet effort de revenir au pays pour avoir ce document si important, c'est aussi une façon de garder un lien avec le pays natal. Mais les étudiants ne sont pas obligés de revenir, a-t-il poursuivi. Et d'ajouter qu'ils peuvent passer par le Ministère en charge de l'Education qui est habilité à contacter les services chargés de la confection et l'envoi de ces passeports.

Après l'analyse et les éclaircissements du Ministre CPC Gervais NDIRAKOBUCA, les députés ont adopté à l'unanimité le projet de loi portant Réglementation des migrations au Burundi. (www.rtnb.bi)

Le Premier Ministre reçoit en audience l'Ambassadeur du Nigéria au Burundi



e Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni a reçu en audience lundi, le 13 septembre 2021, l'Ambassadeur de la République Fédérale du Nigéria au Burundi, M. Elijiah Onyeagba. Leurs échanges ont porté sur les relations de coopération et d'amitié. Les deux personnalités ont également discuté sur la possibilité de mener des consultations politiques pour permettre la libre circulation des autorités des deux pays, détenteurs des passeports diplomatiques ou de service, sans exigence de visas. (www.rtnb.bi)

Le Premier Ministre reçoit en audience l'Ambassadeur des USA au Burundi



Le Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni a reçu en audience l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Burundi, Melania Harris Higgins. Leurs échanges ont porté sur la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment le renforcement de l'économie burundaise. Les deux personnalités ont discuté sur le partenariat entre les deux pays notamment dans le domaine de la santé, de la bonne gouvernance, des Droits de l'homme, de l'assistance humanitaire et sur la possibilité d'élargir les domaines de coopération.(www.rtnb.bi)

Inauguration officielle du consulat honoraire d'Italie au Burundi

e vendredi 17 septembre 2021, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand Bashikako accompa-

gné de l'Ambassadeur de la république d'Italie au Burundi Mr Massimiliano MAZZANTI ont procédé à l'ouverture du consulat Honoraire de la République d'Italie à Bujumbura

Dans son mot de circonstance. l'Ambassadeur de la République d'Italie au Burundi a fait savoir que l'ouverture d'un consulat honoraire de la République d'Italie au Burundi représente la concrétisation de la volonté de SE Evariste Ndavishimiye. Président de la République du Burundi.

L'Ambassadeur Massimiliano MAZZANTI a fait remarquer que l'ouverture d'un Consulat n'est jamais un acte anodin dans les relations entre Etats. Il a ajouté

que cette décision souveraine de l'Italie et du Burundi reflète la forte volonté de renforcer l'amitié entre nos deux Pays, et témoigne une fois de plus l'intention de renforcer les relations politiques, économiques et sociales bilatérales.

L'Ambassadeur de l'Italie au Burundi a signalé que l'Italie a l'intention de soutenir toutes les initiatives qui visent à consolider le secteur agricole et avicole afin de garantir la sécurité alimentaire, à contribuer à l'électrification solaire du pays et à améliorer le système de santé dans ces moments difficiles de la pandémie.

Quant au Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand Bashikako, il a remercié SE



l'Ambassadeur Massimiliano MAZZANTI pour l'invitation à partager le grand moment, le moment historique dans les relations interétatiques. Il a signalé qu'une représentation diplomatique traduit la volonté ferme de dynamiser les liens d'amitié et le partenariat entre les nations et leurs peuples respectifs.

Monsieur Ferdinand Bashikako a adressé ses chaleureuses félicitations à Madame Caterina IAMETTI pour



sa nomination comme Consul honoraire d'Italie au Burundi. Il lui a promis tout le soutien du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement dans la réalisation de ses tâches.

Le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a fait savoir que le Burundi et l'Italie entretiennent, depuis une cinquantaine d'années, des contacts et des relations multiformes, à travers notamment la coopération bilatérale et la coopération décentralisée.

Monsieur Ferdinand Bashikako a indiqué que quoique ces relations entre l'Italie et le Burundi soient prometteuses, elles n'ont pas encore atteint un niveau très remarquable, mais il se réjouit du rôle clé et de la place considérable qu'occupent les Organisations non gouvernementales Italiennes dans le développement du Burundi.

«Il nous faut à présent donner un nouveau contenu à la coopération bilatérale. C'est le souhait du Gouvernement burundais, et le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement s'engage à travailler en étroite collaboration avec Vous, Excellence Monsieur l'Ambassadeur et Madame le Consul en Vue de traduire nos vœux en actes concrets», a indiqué Monsieur Ferdinand Bashikako. Signalons que ces cérémonies d'ouverture officielle du Consulat Honoraire de la République d'Italie à Bujumbura ont vues aussi la participation de la communauté italienne résidant au Burundi et de cerambassadeurs accrédités au Burundi. tains

(Rédaction-MAECD)

Séance d'information sur les réformes du système des Nations Unies



n date du16 septembre 2021, certains Cadres du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement ont participé à une séance d'information sur les réformes du système des Nations Unies. Cette séance était organisée par le bureau du Coordinateur résident du système des Nations Unies qui a été représenté par le Chef de ce bureau M.Pacome Kossy.



Cette séance a été ouverte par le Directeur Généralchargé des Relations Multilatérales au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Ambassadeur Isaïe KUBWAYO qui a souhaité la bienvenue à tous les participants.

A son tour, le Chef de bureau du Coordinateur résident M.Pacome Kossy a fait savoir que maintenant il y a un programme de réforme au sein du système des Nations Unies qui prend l'horizon 2030.

Monsieur Pacome Kossy a continué en disant que ce

programme de réforme est centré sur le développement national durable. A cet effet, il a indiqué que, dans ce système, il sera parlé de la coopération gagnant-gagnant au lieu d'assistance. Il a également fait savoir que le nouveau partenariat global va être caractérisé par l'approche basée sur les droits de la personne, la transformation, ne laisser personne de côté, l'appropriation nationale, l'approche intégrée, et l'universalité.

Pour la réforme profonde en appui aux Objectifs de Déve-

loppement Durable (ODD), Monsieur Pacome Kossy a fait savoir qu'il y aura la réforme du système de développement, la réforme de gestion et la réforme du pilier paix et sécurité.



Après le Chef de bureau du Coordinateur résident, les participants ont donné leurs interventions et ont posé quelques questions à Monsieur Pacome Kossy auxquelles il a donné des réponses claires.

La séance a été clôturée par le Directeur Général chargée des Relations Multilatérales Ambassadeur Isaïe KUBWAYO qui a remercié Monsieur Pacome Kossy pour sa présentation et les participants pour avoir répondu à l'appel.

(Rédaction-MAECD)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi